

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service journalier).

Départs de Saumur pour Nantes.
6 heures 36 minut. soir, Omnibus.
4 — 10 — — Express.
2 — 58 — — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.
8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.
9 heures 49 minut. matin, Express.
11 — 50 — — Omnibus.
6 — 36 — — soir, Omnibus.
8 — 58 — — Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Tours.
7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans l'Indépendance belge :

« Un de nos correspondants de Paris nous donne d'intéressants détails sur la manière dont ont été réglées les questions de préséance, toujours si délicates. On suivra décidément l'ordre alphabétique des puissances, l'Autriche en tête, la Turquie au dernier rang. Les plénipotentiaires russes seront traités absolument sur le même pied que ceux des autres puissances, bien que la guerre ait empêché jusqu'ici la notification officielle de l'avènement de l'empereur Alexandre aux cours de France et d'Angleterre. On voit dans cette décision un symptôme de plus des dispositions conciliantes des gouvernements français et britannique.

« Un autre symptôme plus significatif encore dans le même sens est l'audience particulière accordée pour aujourd'hui même par l'empereur Napoléon à M. de Brunow, bien que, d'après les usages diplomatiques, l'absence de la notification dont nous venons de parler fût un obstacle à cette audience...

« Notre correspondant de Turin nous adresse, dans une lettre en date du 14 février, quelques nouveaux détails, complétant ceux qu'il nous avait donnés la veille sur l'amnistie que le gouvernement autrichien veut accorder aux émigrés lombardo-vénitiens. Ceux des émigrés qui demanderont à rentrer seront admis à reprendre possession de leurs biens; ceux qui ne voudront pas rentrer pourront demander à vendre leurs propriétés; enfin la remise aux héritiers aura lieu pour le cas où les intéressés ne voudraient ni rentrer ni solliciter l'autorisation de vente. Notre correspondant fait observer que cette décision du gouvernement autrichien ne donne pas de solution à la question internationale: celle qui concerne les émigrés devenus par naturalisation sujets sardes. Elle se trouve décidée en fait mais non en droit.

« Ces résolutions du cabinet de Vienne ne paraissent pas devoir faire l'objet d'un décret, mais elles seront communiquées individuellement aux émi-

grés par les représentants de l'Autriche à l'étranger. »

On écrit de Vienne, 14 février, au Journal de Francfort :

« Comme plusieurs journaux l'ont déjà annoncé, la proposition que l'Autriche a faite dans la diète germanique au sujet des cinq points se termine par ces mots :

« Comme membre de la confédération germanique, la cour impériale espère que la haute assemblée prendra occasion de la présente communication pour prouver à la face de l'Europe que toute l'Allemagne, de concert avec l'Autriche, accepte et est résolue de maintenir les bases sur lesquelles les prochaines conférences doivent édifier une paix solide et durable. »

« Cette espérance de l'Autriche ne paraît pas devoir se réaliser. Il ressort, du moins, de diverses correspondances officieuses de Berlin, que les commissions réunies proposeront que la confédération germanique s'approprie les quatre premiers points préliminaires comme bases de paix convenables, mais qu'elle renvoie toute déclaration et résolution au sujet du cinquième point, jusqu'à ce qu'on connaisse les conditions qui y seront rattachées.

« Il est évident qu'une telle résolution ne saurait satisfaire entièrement l'Autriche, car elle n'implique qu'une vaine reconnaissance des quatre premiers points comme bases de paix convenables. Mais l'Autriche, sans s'en montrer le moins du monde affectée, poursuivra énergiquement sa route dans l'intérêt du monde civilisé et de l'Allemagne en particulier, et une résolution fédérale si insignifiante que la sus-mentionnée, quoique ne favorisant pas la réalisation de la paix, ne l'empêchera pas. Tous les Etats allemands désirent, il est vrai, la paix; mais ils ne veulent pas participer à une action énergique pour l'obtenir sûrement. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Berlin, 19 février. — L'empereur Alexandre vient de donner son approbation au budget des cours maritimes.

Mais on remarque qu'il n'est plus question que des cours établies dans les ports de la mer Blanche, de la mer Caspienne et de l'Océan oriental.

Les cours maritimes de la mer Noire et de la mer d'Azoff ne sont plus portées au budget.

(Constitutionnel.)

Hambourg, 19 février. — M. Ruasloff, ministre du Schleswig, a donné sa démission. M. Hall le remplace provisoirement.

On assure que deux autres ministres danois donneront aussi leur démission. — Havas.

Madrid, lundi, 18 février. — A partir du 1^{er} juillet, l'affranchissement des lettres sera forcé.

On annonce que le Grand-Central renonce à soumissionner le chemin de fer de Madrid à Saragosse. — Havas.

Les dernières correspondances de Constantinople portaient la date du 5; nous recevons aujourd'hui nos lettres du 7. Le conseil des ministres s'était réuni deux jours de suite, afin de discuter, disait-on, les instructions d'Aali-Pacha avant de les soumettre à l'approbation et à la signature du Sultan. Le conseil s'est aussi occupé des travaux de la conférence pour les réformes en faveur des chrétiens, et a sanctionné tout ce qui a été fait jusqu'ici. Il ne s'agit plus que de le faire parapher par la conférence qui devait tenir une dernière séance à ce sujet, aussitôt que M. de Thouvenel serait rétabli d'une indisposition qui le retenait au lit depuis deux jours. Il ne se sentait pas très-bien depuis quelque temps; il s'est en outre beaucoup fatigué et a pris froid pour faire les honneurs de son bal au Sultan. Il était déjà beaucoup mieux le 7, et l'on espérait qu'il pourrait se lever le lendemain.

Le départ d'Aali-Pacha était fixé au lundi 11 février; il a dû s'embarquer sur un bâtiment de guerre français, et, comme il se rendra directement à Marseille, on pense qu'il pourra arriver assez temps pour être à Paris du 20 au 21. On ne connaissait encore que deux des personnes qui doivent l'accompagner: ce sont le chancelier du grand impérial, Afif-Bey, et Arifi-Bey, l'un des principaux employés de l'Amedji. Il est probable qu'il s'adjointra aussi

FEUILLETON

UN HÉRITAGE

(Suite.)

Dès lors, toute la vie de Muller fut changée. Dès qu'il voulut examiner sévèrement l'administration de ses domaines, il découvrit des désordres, des abus sans nombre qu'une longue impunité avait enhardis et perpétués. Pour trancher le mal dans sa racine, il comprit la nécessité de surveiller par lui-même la gestion de ses biens. Les fermiers, qui d'abord s'étaient réjouis de son arrivée, en apprenant qu'ils auraient affaire à un artiste, à un musicien demeuré jusque-là étranger à tous les devoirs qu'impose une grande propriété, le voyant si actif, si vigilant, le prirent bientôt en aversion. Muller s'en aperçut et en souffrit. Au bout de quelques semaines, tous ses projets de travail, tous ses rêves de renommée étaient ajournés d'une façon indéfinie. La richesse lui prenait plus de temps à Hildesheim que ses élèves à Munich. Édith avait, pour sa part, rencontré plus d'une déception. Cette vie champêtre qu'elle s'était représentée si poétique, si facile et si douce, ces fermiers qui devaient lui sourire et lui faire fête, ces concerts de bénédictions qui devaient s'élever sur ses pas, toutes ces espérances, tous ces rêves dont elle s'était bercée pendant le voyage de Munich à Hildesheim, où étaient-ils? qu'étaient-ils devenus? Dans les fermes, dans les chau-

mières, elle n'avait trouvé que des paysans sales et cupides. Elle avait semé ses bienfaits sans recueillir la reconnaissance. Et puis, sans se rendre compte de ce qu'elle éprouvait, Édith sentait autour d'elle une atmosphère corrompue, une atmosphère ennemie. Les valets, qui n'ignoraient pas les soupçons odieux conçus et répandus par les vieilles filles et les Bildmann, s'y étaient associés avec l'empressement des âmes basses. Édith leur commandait toujours avec douceur et ne surprenait jamais sur leur visage une intention affectueuse. Un jour, elle était allée avec ses enfants à une fête champêtre du voisinage: l'accueil glacé qu'elle avait reçu, les sourires ironiques, les regards dédaigneux, les chuchotements équivoques, l'avaient jetée dans un trouble profond. Elle était rentrée confuse, humiliée, s'épuisant vainement à deviner l'offense dont elle rougissait, à découvrir la blessure qui causait sa souffrance. Plus clairvoyante que Muller, elle ne s'était pas un seul instant abusée sur le caractère et les dispositions des Bildmann et des Stolzenfels. Depuis son arrivée au château, ils n'avaient pas mis le pied chez elle, et Franz avait dû finir par comprendre que la discrétion poussée à ce point, pouvait à bon droit passer pour de l'impertinence. Quelques visites qu'il avait faites aux environs avaient été couronnées d'un succès pareil. Muller semblait en prendre gaiement son parti, et peut-être était-il sincère. Notre bonheur, disait-il avec raison, n'a besoin de

personne et se passera aisément des Stolzenfels et des Bildmann. C'était aussi l'avis d'Édith; cependant, sans regretter une société qui lui offrait bien peu d'attraits, Édith, en dépit d'elle-même, ressentait vivement l'outrage. Elle souffrait aussi de son isolement. Le luxe qui l'entourait était pour elle un luxe inutile. Que faire des chevaux qui remplissaient les écuries? des voitures qui garnissaient les remises? Que faire de ces vastes salles qui n'étaient plus nues, mais qui demeuraient désertes? Cette opulence sans emploi ressemblait à une raillerie. Tout entier au soin de ses affaires, Franz n'avait pas une heure de loisir. Hors de chez lui pendant le jour, il rentrait le soir, maussade et fatigué, pour souper et dormir. Plus d'intimité, plus de petits concerts, plus de ces entretiens charmants qui abrégeaient autrefois les soirées. Édith avait une âme tendre; son cœur n'était pas fait pour la solitude. Hermann et Marguerite échappaient à l'âge qui exige une sollicitude assidue, et n'avaient pas encore atteint la saison où les enfants sentent le prix de l'affection, et rendent ce qu'ils reçoivent. Franz, d'ailleurs, voulant se donner bon air, s'était avisé d'appeler au château une gouvernante pour sa fille et un gouverneur pour son fils. Châtelaine d'Hildesheim, au milieu d'un parc presque royal, entourée de nombreux serviteurs, maîtresse absolue d'un immense domaine, Édith était dévorée d'ennui. Toutefois elle se résignait sans trop d'efforts à cette vie nouvelle dans

quelques officiers ; du moins, la demande en a été faite par le ministre de la guerre.

Il était fortement question, depuis quelques jours surtout, de la prochaine arrivée à Constantinople d'une vingtaine de mille hommes provenant de l'armée de Crimée. Leur départ serait décidé aussitôt après la dénonciation de l'armistice aux généraux en chef, et ils resteraient au camp de Maslak, jusqu'à ce que le résultat des conférences de Paris soit connu. C'est alors seulement qu'il leur sera donné une destination définitive.

Des lettres de Smyrne annoncent que M. Xéno, qui occupe depuis plus de vingt ans le poste de consul de Grèce dans cette ville, a été destitué et envoyé en état d'arrestation à Athènes. Il est accusé de complicité dans une affaire de fausse monnaie. Déjà, il y a quelques années, il fut dénoncé pour un crime analogue ; mais les preuves à sa charge ne furent pas jugées suffisantes, et, après une enquête à huis-clos, il fut renvoyé de la plainte. Cette fois, il n'en a pas été de même, et malgré tous les efforts qu'ont faits ses amis et peut-être un peu ses complices pour établir son innocence, il paraît que les faits étaient tellement patents, qu'il semble ne rester aucun doute sur sa culpabilité. C'est d'ailleurs ce que vont être appelés à décider les tribunaux grecs.

Le courrier de Crimée est arrivé le 7, au matin, avec la correspondance du 5. On n'a reçu par cette occasion aucune nouvelle importante, soit de Sébastopol, soit de la Tchernaiâ. Tout était également dans la même situation, à Kertch, à Eupatoria et à Kinburn. — L. Boniface. (Constitutionnel.)

Nous lisons dans le *Times* du 18 :

« Une dépêche télégraphique apporte des nouvelles de la destruction du fort Saint-Nicolas par l'armée française en Crimée. Sir W. Codrington avait annoncé précédemment que la démolition des docks était complète. On peut donc dire que Sébastopol a cessé d'exister comme position maritime. Seize mois après que la première bombe a été lancée contre la place, tout le fort est devenu un monceau de ruines.

« Une large caserne, capable de contenir trois régiments russes, sera détruite sans aucun doute. Nous pouvons donc considérer véritablement maintenant l'œuvre de la campagne comme terminée. La destruction de Sébastopol, et non la conquête de la Crimée, était le but que se proposaient ceux qui ont conçu l'audacieuse entreprise de 1854.

« Un sentiment général indiquait cette place comme le point d'attaque ; avant même qu'on ne frappât le premier coup à Oltenitza, le nom de cette forteresse était dans toutes les bouches.

« Maintenant on a remporté la victoire ; le résultat est obtenu, et, nous l'espérons, pour toujours. Les alliés n'ont pas seulement détruit Sébastopol, ils ont en grande partie supprimé la possibilité de le rétablir. Il s'est écoulé soixante-dix ans depuis la conquête de Crimée, et moins que cela même depuis que le premier village tartare d'Akhtiar a fait place aux premiers bâtiments d'une ville nouvelle baptisée d'un nom ambitieux, mais destinée à une période de sombre et funeste grandeur et ensuite à une terrible chute.

« On croirait à peine que la destruction de cette

ville soit un événement des temps modernes. Il rappelle les histoires de l'antiquité, avec les guerres destructives d'Etat à Etat. Mais même la ruine de Ninive, de Babylone, de Carthage ou de Jérusalem, n'a pas été le signal d'un anéantissement plus complet de la puissance de grands empires, que ne l'a été la chute de Sébastopol pour la destruction de la suprématie des Russes en Orient. »

Nous empruntons au *Constitutionnel* la correspondance suivante de Sébastopol, 4 février.

Jamais on n'a tant tiré sur le cadavre de Sébastopol que depuis la signature de l'*ultimatum*, au point que, le soir de la nouvelle, on aurait pu croire à une salve de réjouissance, si le sifflement qui accompagnait les décharges n'avait témoigné que l'on ne tirait pas à poudre. Quelques jours après, ça a été le petit combat naval de nuit. Une sentinelle anglaise enlevée la nuit et transportée toute bâillonnée dans un canot russe, avait engagé nos marins à prendre une revanche, et le lendemain soir, entre neuf et dix heures, par un temps sombre, une embarcation armée du *Madagor* nageait le plus doucement possible, en s'avançant vers un stationnaire ennemi, quand tout-à-coup elle est surprise par une décharge de pierriers et de mousqueterie partant d'un canot russe qui l'attendait immobile. L'embarcation française riposte par un coup d'obusier à mitraille, qui fait jeter au canot des cris affreux et découvre d'autres embarcations russes jusque là cachées dans les ténèbres. Mais, sans compter, les hommes du *Madagor* poussent de l'avant et mettent en fuite toute la flottille ennemie. Soudain alors toutes les batteries russes couvrent de pots à feu la rade qui s'illumine comme en plein jour ; les boulets, les bombes, la mitraille profitent de l'illumination, et les *Modagoriens* sont forcés de battre en retraite, ainsi qu'une embarcation du *Napoléon* qui était venue prendre part à cette petite affaire. La retraite a été aussi honteuse que brillante ; l'embarcation du *Napoléon* en a été quitte pour cinq avirons brisés, et celle du *Mogador* pour un pauvre matelot qui vient de succomber par suite d'une atteinte de bisciaïen à l'épaule.

Les Russes ont bien jugé nos marins, en ne doutant pas qu'une embarcation française n'hésite pas à en attaquer trois ou quatre des leurs, et cela sous le feu de plusieurs centaines de leurs canons. L'idée seule de ce piège tendu à nos braves marins est le plus bel hommage qu'ils pouvaient rendre à leur bravoure.

Les travaux de Kasatch ont commencé, il y a quinze jours, et déjà deux vastes redoutes sont presque terminées. L'armement des lignes de Kamiesch est doublé par de fortes batteries dont on vient également de commencer la construction. Tous les travaux de fortification autour de Kamiesch n'ont jamais été plus actifs.

Hier, à midi et demi, le fort Saint-Nicolas, miné par nos sapeurs, s'est envolé dans les airs. Les quatre explosions qui ont démolé cet ouvrage ont été magnifiques. Les Russes, qui ne s'attendaient pas à ce coup, sont restés immobiles et silencieux.

Les bassins des docks sont ruinés. Il reste à détruire la belle conduite qui amenait dans les bassins les eaux de la Tchernaiâ.

l'espérance que les choses prendraient bientôt un cours meilleur. Un matin, de bonne heure, elle était descendue au parc. Elle se promenait, seule et triste, dans une allée étroite, passant en revue toutes les déceptions, tous les désenchantements qu'elle avait essayés depuis trois mois. Octobre approchait. Quoique parée encore et souriante, la nature était déjà prise de ce premier frisson qui précède la fin des beaux jours. Tout promettait une journée resplendissante ; mais le soleil n'avait pas achevé de pomper la rosée, et le fond de l'allée se dessinait vaguement dans la brume. Édith marchait tête baissée ; la matinée un peu fraîche et voilée, les feuilles humides qui se détachaient sans bruit, le vol inquiet, le cri éfaré des oiseaux, ajoutaient encore à sa mélancolie. Elle marchait depuis près d'une heure, laissant errer son esprit de rêverie en rêverie ; quand tout-à-coup, en levant la tête, elle aperçut, à quelques pas devant elle, un jeune homme qu'elle voyait pour la première fois : c'était Frédéric de Stolzenfels, arrivé la veille au château. Retenu par les exigences de son service ou plutôt par quelque nouvelle équipée, Frédéric n'avait pu jusque-là mettre à profit les généreuses dispositions de son noble parent. D'ailleurs, tout en respectant les dernières volontés du défunt, il n'était pas pressé de revoir le domaine qui avait dû lui appartenir. Malgré l'insouciance et la légèreté de son caractère, il ne pensait pas sans humeur au ménage du musicien, et n'éprouvait, à

vrai dire, aucun désir de le connaître. D'autre part, Ulrique et Hedwig ne l'attiraient guère, depuis qu'elles ne régnaient plus en souveraines sur Hildesheim. Cependant Frédéric avait senti ses répugnances diminuer à mesure que ses ressources décroissaient, et, sa bourse une fois vidée, il s'était décidé, comme par enchantement, à venir passer un congé de quelques mois chez ses tantes. En arrivant, il ignorait encore l'infâme calomnie inventée par les Bildmann, de concert avec les vieilles filles. Il l'accueillit sans examen, sans hésitation ; seulement, loin de partager l'indignation qui embrasait ces saintes âmes, il montra pour les coupables une indulgence plus qu'évangélique.

— A la bonne heure ! s'écria-t-il, voilà qui réhabilite complètement dans mon esprit la vie du comte Sigismond. Il était aussi par trop ridicule de se voir dépourillé par une chanson tyrolienne. Les choses ainsi posées, il n'y a plus rien à dire.

A ces mots, Hedwig et Ulrique échangèrent un nouveau regard ; ces deux nobles âmes s'étaient déjà comprises. Quant à Frédéric, la pensée qu'une jeune et jolie femme, de vertu peu farouche, vivait sous le toit d'Hildesheim, avait suffi pour lui tourner la tête. Habitué aux conquêtes faciles, déshérité par un caprice, comme le reste de sa famille, il lui semblait plaisant de prendre sa revanche. La journée étant avancée, il remit au lendemain sa visite chez Muller. Le lendemain, en se trou-

La température varie entre 0 et 6° au-dessous ; elle est très-supportable.

EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE. — La chambre des communes s'est réunie lundi, à 4 heures. M. M. Gibson a fait connaître son intention de proposer vendredi prochain un projet de rappel du bill sur les serments d'abjuration. En réponse à M. Layard, M. Peel a annoncé qu'on avait dressé une liste des officiers qui se sont distingués à l'attaque du Redan, et que le gouvernement se préoccupait d'introduire dans l'état-major de l'armée anglaise une réforme qui assurera désormais au seul mérite les nominations et l'avancement. La chambre a passé alors à l'examen des questions à l'ordre du jour, qui toutes n'avaient qu'un intérêt local.

Dans la chambre des lords, le comte Granville a répondu à une interpellation que le gouverneur-général de l'Inde avait donné pour mission à un vapeur de guerre de protéger les marchands de Singapore contre la piraterie dans les mers de la Chine. (Constitutionnel.)

ETATS-UNIS. — La défaite de Souloque, dont le *Courrier des Etats-Unis* nous avait donné un récit un peu chargé, est confirmée par des correspondances directes de la partie espagnole de l'île.

Le 10 décembre dernier, Souloque envoya un corps de 4,000 hommes, par la route du sud, attaquer Saint Jean, frontière dominicaine, et qui de là devait se rendre à la ville d'Azua.

Le libérateur Pedro Santana, président de la république, envoya le général de division, M. Cabral, sur le sud, et Santana lui-même se mit en marche immédiatement pour la ville d'Azua, afin d'être à portée de donner ses ordres, et de se mettre à la tête de ses soldats, comme, du reste, il l'a toujours fait dans les plus grands dangers ; mais bientôt Souloque reçut, de la part des Dominicains, un échec épouvantable ; et son corps d'armée fut obligé de battre en retraite. On ne peut se figurer, dit cette lettre, les pertes que les Haïtiens ont faites.

Cette correspondance fait remarquer que la république Dominicaine, gouvernée par le général Santana, homme sans aucune ambition, n'est plus la même que lorsqu'on avait au pouvoir le nommé Baez, mulâtre qui voulait vendre sa patrie aux Haïtiens, et qui, depuis son exil de la partie espagnole, n'a cessé, par tous les moyens imaginables, de former une cabale contre l'homme qui, à toutes les époques, a su sauver l'honneur national et la liberté de son pays.

— On écrit de Port-au-Prince, le 20 janvier, au *Moniteur* :

« Les dernières nouvelles étaient que l'empereur Faustin, battu par les Dominicains, s'était rendu à Manaminthe avec les 3,000 hommes environ qui lui étaient restés fidèles, avait traversé la rivière des Massacres, et s'était emparé du village de Laxavon, d'où il se préparait à marcher sur San-Yago de los Caballeros. On pensait que le général Santana était avec ses troupes sous les murs de cette ville, et qu'il y aurait une nouvelle rencontre.

« Après sa défaite, l'empereur avait fait fusiller, à la grande rivière du Nord, plusieurs officiers supérieurs, parmi lesquels figure le général Dessali-

vant en présence d'Édith, qu'il n'espérait pas rencontrer si tôt, Frédéric se disposait à l'aborder d'un ton cavalier ; mais, frappé de l'air sérieux et modeste de la jeune châtelaine, quoique convaincu qu'il avait devant lui la maîtresse du comte Sigismond, il se sentit troublé et la salua avec déférence. Édith s'était arrêtée, ne sachant si elle devait poursuivre sa route ou retourner sur ses pas ; bien qu'elle eût pris connaissance du testament, jamais en aucun temps sa pensée ne s'était portée sur Frédéric, et elle le regardait avec une curiosité mêlée de défiance. Dans un élégant costume du matin, avec son air de biche effarouchée, elle était charmante, et le jeune officier jugea tout d'abord que son cousin avait eu bon goût.

— Madame, dit-il enfin avec courtoisie, vous êtes sans doute étonnée de me rencontrer à cette heure dans votre parc ; vous ignorez qui je suis. J'appartiens à la famille du comte Sigismond ; vous avez devant vous Frédéric de Stolzenfels, le plus humble de vos serviteurs. — Je sais, Monsieur, répondit Édith, les droits que vous a donnés le comte Sigismond ; si vous ne les teniez pas de la volonté de votre parent, croyez bien que mon mari se fût empressé de vous les accorder.

En achevant ces mots d'une voix un peu émue, elle voulut poursuivre sa promenade ; mais l'allée était étroite, et Frédéric montrait peu d'empressement à lui livrer passage.

nes, fils de l'ancien empereur de ce nom et frère du chef de la police armée de la capitale. »

— Les feuilles de Londres d'hier soir, nous apportent des nouvelles des Etats-Unis.

On lit dans l'Express :

« La nouvelle de l'élection du président de la chambre des représentants des Etats-Unis est arrivée à Liverpool, lundi. Le paquebot à vapeur de la poste royale *Africa*, capitaine Shannon, est entré dans la Mersey avec les malles ordinaires de New-York et des possessions de l'Amérique du Nord.

» L'*Africa* est partie de New-York le 6 courant ; elle apporte, indépendamment de la malle, trente-quatre passagers et 300,000 dollars en numéraire.

» Au moment du départ de l'*Africa*, ni le *Pacific*, ni le *Persia*, ni l'*Union* n'étaient arrivés.

» Le congrès avait été constitué, le 2, par l'adoption de la majorité comme règle décisive et par l'élection de M. Banks au poste de président. Le dernier scrutin a donné : Banks, 103 ; Aiken, 100 ; voix perdues, 13.

» Après la proclamation du résultat et l'annonce faite par les scrutateurs que M. Banks était élu président, des objections ont été soulevées par les know-nothings contre l'illégalité de l'élection, sur quoi une résolution tendant à rendre la chambre responsable de cet acte a été proposée et adoptée, malgré l'opposition de 39 membres.

» Le 4 courant, les membres ont prêté le serment accoutumé. »

FAITS DIVERS.

On lit dans l'*Akhbar*, d'Alger, du 10 février :

« Un Européen de nos amis eut, il y a quelques jours, la visite d'un Arabe du Ziban, qui le pria de vouloir bien recevoir en dépôt, chez lui, un sac contenant 1,200 fr. en pièces de 5 fr. — « Mais je ne te connais pas et sans doute tu ne me connais pas davantage, dit le chrétien ; et je ne m'explique pas cet acte de confiance. — J'ai entendu parler de toi par des compatriotes, et ce qu'ils en ont dit m'a fait penser que mon argent sera plus en sûreté chez toi que chez moi ; car je couche en chambre avec une douzaine de compagnons. Or le diable est toujours vivant, et il peut leur susciter quelque mauvaise pensée à l'endroit de mes écus. »

» L'Européen ayant été forcé, malgré ses protestations, de recevoir ce dépôt, demanda au déposant, qui ne voulait aucun reçu, s'il le laisserait longtemps. L'autre répondit qu'il avait l'intention, après avoir ramassé d'autres sommes qui lui étaient dues, d'acheter un corricolo avec lequel « il ferait » le service de diligence entre Biskara et Tolga, » deux points séparés par une distance à peu près égale à celle qu'il y a entre Alger et Blidah.

» En effet, au bout de quelques jours, notre Saharien, ayant trouvé un véhicule à son gré, revint prendre son argent. Il s'occupe en ce moment de transporter son matériel au lieu d'exploitation, de sorte que bientôt la partie du désert qui est au sud de Constantine verra une diligence européenne sillonner ses steppes arides. »

— Le gouvernement anglais vient de décerner une médaille en or à M. Benjamin Morel, président de la Société Humaine de Dunkerque, en récompense

du courage et de l'énergie dont il a fait preuve, au mois de décembre dernier, en dirigeant plusieurs heures de suite, malgré son grand âge, le sauvetage de deux navires anglais naufragés sur la côte française pendant une nuit d'orage. A cette occasion, le principal secrétaire d'Etat de Sa Majesté britannique a écrit à M. Morel une lettre par laquelle il le félicite officiellement de sa généreuse conduite.

(*Moniteur.*)

— Sa Majesté le roi des Belges a bien voulu accorder une médaille d'argent à M. Leblanc, actuellement employé dans une mine près de Saint-Lô, pour l'intrépidité et le dévouement qu'il a montrés lors d'un incendie qui a eu lieu à Moresnet, province de Liège, le 23 août 1854. (*Idem.*)

— Le nommé Claude Brochot, fusilier au 48^e de ligne caserné rue de Reuilly, était de service avant-hier au poste de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce ; tout en faisant sa faction, vers les dix heures du soir, il aperçut à terre un rouleau de papiers qu'il ramassa. S'étant approché de la lanterne à gaz, Brochot ouvrit l'enveloppe, qui était maintenue seulement par un cordon de soie, et reconnut qu'elle contenait des actions au porteur du chemin de fer d'Orléans, représentant une valeur de 20,000 fr.

Personne n'avait vu Brochot ramasser cette riche trouvaille, mais elle ne fit éprouver aucune tentation au brave soldat, et le lendemain il allait faire le dépôt du rouleau chez le commissaire de police de la section de l'Observatoire.

Dans la même journée, le sieur C..., propriétaire, domicilié rue de la Glacière, auquel appartenaient ces valeurs, venait chez ce même magistrat pour lui déclarer la perte qu'il avait faite. Il annonça en même temps que le rouleau de papier avait dû tomber de son cabriolet au moment où il passait rue Saint-Jacques. M. C... donna ensuite des désignations exactes qui attestaient que les actions étaient bien sa propriété, et il resta tout interdit quand le commissaire ouvrit au tiroir lui remit intact le rouleau qu'il avait perdu. Une restitution si soudaine avait en effet quelque chose de magique.

M. C... apprit comment les valeurs étaient arrivées entre les mains du commissaire, et il se rendit au Val-de-Grâce. Mais déjà la garde avait été relevée, et Claude Brochot était rentré à sa caserne. M. C..., ayant à cœur de récompenser l'acte de probité de ce brave soldat, est retourné chez le commissaire de police et lui a remis une somme de 300 fr., en le priant de la faire parvenir à Claude Brochot.

(*Constitutionnel.*)

DERNIÈRES NOUVELLES.

L'ouverture du Congrès de Paris n'aura pas lieu samedi 23, comme on l'avait d'abord pensé ; elle est décidément fixée au lundi 25. (*Constitutionnel.*)

Marseille, mardi soir. — « Par le *Gange*, qui a quitté Constantinople le 11, on apprend que le visir Aali-Pacha devait partir le 12, sur la frégate à vapeur le *Sané*. Son Excellence est attendue cette nuit à Marseille. Aali-Pacha doit apporter le décret du Sultan sanctionnant le travail relatif aux réformes. On dit que la Porte demande que les Principautés restent distinctes ; mais elle admet pour chacune un hospodar héréditaire.

— Eh bien ! Madame, continua Frédéric, qui ne voulait pas laisser tomber l'entretien, comment passez-vous votre temps ? comment égayez-vous vos journées ? Le château d'Hildesheim est, à ce qu'on dit, un chef-d'œuvre d'architecture ; mais, à coup sûr, il n'est pas fait pour inspirer la joie. Avez-vous visité les environs ? Aimez-vous la chasse, les courses à cheval ? Votre mari est-il de joyeuse humeur ? S'il y consent, nous chasserons ensemble, et j'espère, Madame, que vous voudrez bien parfois être de la partie. — Jusqu'ici, Monsieur, répondit Édith, nous n'avons reçu personne au château ; personne n'est venu troubler notre solitude. Quelle distraction puis-je attendre si tout le monde s'éloigne de nous ? — Le beau malheur ! s'écria Frédéric en riant, vous voilà bien à plaindre, parce qu'un tas de hobereaux entichés de leurs quartiers ne vous invitent pas à partager leur ennui et leur maigre pittance ! Vous ne savez donc pas que la plus grande politesse qu'ils puissent faire aux gens est de ne pas les voir et de s'enfermer dans leurs pigeonniers. Malgré quelques petits travers, mes tantes sont au fond d'excellentes créatures ; mais, entre nous, on ne s'amuse pas chez elles. Le major est un sac à vin. Croyez-moi, Madame, et laissez-moi faire, votre vie aura bientôt changé d'aspect. Aujourd'hui même, je veux connaître votre mari. Je jurerais que nous nous conviendrons. S'il le permet, je vous ferai les honneurs du pays. Il est musicien, j'aime la musique. S'il n'aime pas la chasse, je lui apprendrai à

Les journaux de Constantinople confirment les espérances pacifiques.

A Sébastopol, les alliés vont achever la destruction des vaisseaux russes coulés dans le port. L'artillerie française a reçu, dit-on, des ordres à cet égard. — Havas.

Marseille, mardi. — Sept prisonniers tués, qui avaient été échangés, étaient attendus à Constantinople.

Des nouvelles de Ieni-Kalé annoncent que les glaces s'étaient rompues. La croisière dans la mer d'Azoff avait recommencé. — Lejolviv.

CHRONIQUE LOCALE.

Ce matin, à une heure, notre ville a été réveillée par les cris sinistres : *Au feu ! Au feu !* et par la générale qui battait dans presque toutes les rues. Les remises de M. B..., situées dans la rue de Bordeaux, disparaissaient dans les flammes. Séparées des maisons qui les entouraient et louées à un marchand de fruits, à un peintre en équipages et à un fabricant de voitures, elles brûlaient depuis avant minuit sans qu'on s'en aperçût. Aussi, tout secours devint-il inutile à une heure ; les pompes n'eurent pas même besoin de jouer. A l'arrivée sur le lieu du sinistre, des autorités de la ville qui s'y étaient rendues en toute hâte, d'un détachement de l'École de cavalerie, de la compagnie des pompiers et d'une compagnie du château ; les colonnes de pierres sur lesquelles reposait l'édifice s'affaissaient, et voitures, fruits et essences se confondaient.

Tel est l'incendie qu'un froid très-intense et un vent non moins fort excitaient cette nuit, et qu'ils alimentent encore ce matin. Ce malheur est attribué à une imprudence causée par une chaufferette. On ne peut encore évaluer le dommage, vu la confusion qui existe ; cependant on nous assure que 45 voitures sont enfouies sous les décombres.

Les victimes de cet accident sont, nous dit-on, assurées. P.-M.-E. GODET.

L'Inspecteur d'Académie pour le département de Maine-et-Loire donne avis qu'en vertu d'une décision de M. le Préfet, rendue sur sa proposition ;

La Commission d'Instruction primaire se réunira à Angers, à l'hôtel de la Préfecture, le mercredi 26 mars prochain, à huit heures du matin, pour l'examen des aspirants au brevet de capacité ; et le vendredi 28, au même lieu et à la même heure, pour l'examen des aspirantes.

Les aspirants devront se faire inscrire d'ici au 15 mars dans les bureaux de l'Académie à la Préfecture et déposer en s'inscrivant les pièces suivantes :

- 1° Un extrait de leur acte de naissance ;
- 2° La déclaration que l'aspirant ne s'est présenté devant aucune commission d'examen dans l'intervalle des quatre mois qui précèdent la session ;
- 3° L'indication, s'il y a lieu, de celles des matières comprises dans la deuxième partie de l'article 23 de la loi du 15 mars 1850, sur lesquelles il demande à être interrogé.

La signature de l'aspirant doit être légalisée.

Les mêmes formalités sont exigées des aspirantes.

l'aimer. Je veux vous montrer une chasse à courre ; vous verrez un beau spectacle. Le gibier ne manque pas à Hildesheim ; depuis mon dernier congé, je ne pense pas qu'on lui ait fait une bien rude guerre. Tant que les chevreuils et les faisans n'auront à redouter que le plomb du major, ils vivront en repos et se multiplieront. Vous montez à cheval ? Si vous avez besoin de quelques leçons, je serai toujours à vos ordres. Faut-il dresser pour vous un alezan et le rendre docile comme un mouton ? vous pouvez compter sur moi ; j'ai fait mes preuves. Au régiment, j'ai dompté des chevaux dont personne ne pouvait avoir raison. J'en sais un dans les écuries du château, qui n'a pas encore quatre ans ; je veux qu'avant huit jours il s'agenouille devant vous, qu'il hennisse de joie en vous apercevant, qu'il vienne manger dans votre blanche main.

(*La suite au prochain numéro.*)

BOURSE DU 19 FÉVRIER.

5 p. 0/0 hausse 03 cent. — Fermé à 73 25.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 96.

BOURSE DU 20 FÉVRIER.

5 p. 0/0 baisse 40 cent. — Fermé à 72 85.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 96.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Les créanciers de la faillite du sieur Julien Pautré, marchand tailleur, demeurant à Saumur, rue St-Nicolas, sont invités à se réunir lundi 25 de ce mois, à huit heures précises du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet d'être consultés, tant sur la composition de l'état des créanciers présumés, que sur la nomination ou le remplacement du syndic, conformément aux dispositions de l'article 462 du Code de commerce.

Le Greffier du Tribunal,

(112) A. DUDOUET.

Etude de M^e BODIN, avoué à Saumur, successeur de M^e LECOY, maintenant avocat.

SÉPARATION DE BIENS.

Assistance judiciaire du 23 décembre 1855.

D'un jugement du Tribunal civil de Saumur, en date du 14 février 1856, il appert que dame Marie Bouchard, épouse du sieur Auguste Martin, ancien employé d'octroi, absent de Saumur, elle y demeurant, rue Saint-Pierre, a été déclarée séparée de biens d'avec son mari.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué-constitué de la dame Martin.

Signé: BODIN,
(113) avoué, licencié en droit.

A LOUER PRÉSENTEMENT
MAISON,

64, Rue du Portail-Louis.

S'adresser à M^{me} veuve LINACIER, rue Bodin, ou à M. LINACIER.

LA PRESSE LITTÉRAIRE

REVUE PARAISSANT LES 5, 15 ET 25 DE CHAQUE MOIS,

Publiant chaque année la matière de plus de cinquante vol. in-8°.

15 FR. PAR AN. — 8 FR. POUR SIX MOIS.

HISTOIRE, ROMANS, NOUVELLES, LÉGENDES, VOYAGES, ESQUISSES DE MŒURS, ÉTUDES BIOGRAPHIQUES, TRADUCTIONS, CRITIQUE LITTÉRAIRE, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES, ETC.

BUREAUX A PARIS, RUE SAINTE-ANNE, 55.

La *Presse Littéraire* n'est pas de ces feuilles éphémères comme il en naît à chaque instant et qui disparaissent après quelques numéros. Sa collection de **QUATRE ANNÉES**, contenant plus de **1.500** morceaux littéraires, dont un grand nombre portent la signature de nos plus célèbres écrivains, la recommandent à la faveur méritée du public. C'est la lecture de famille la plus intéressante, la plus instructive et la plus variée que l'on puisse désirer. Outre les plus remarquables productions de la littérature française contemporaine, ce recueil a continuellement en cours de publication la traduction d'un des meilleurs romans publiés en Angleterre ou en Amérique, romans que le public recherche avidement parce qu'ils sont **chastes** toujours, et ordinairement remplis du plus profond intérêt. C'est une source à laquelle la *Presse Littéraire* puise largement; elle a terminé le 23 décembre 1855 la traduction de SHIRLEY, par CURRER BELL, l'auteur de *Jane Eyre*.

FAVEUR EXTRAORDINAIRE

Accordée aux personnes qui souscriront un abonnement d'un an, à partir du 1^{er} janvier 1856.

Toute personne qui, d'ici au 15 février prochain, s'abonnera à partir du 1^{er} janvier 1856, recevra **GRATIS**, un volume de **36** feuilles grand in-8° à deux colonnes, contenant les plus remarquables articles publiés en 1853 et 1854 dans la *Presse Littéraire*.

Les volumes 1, 2, 3 et 4 de la *Presse Littéraire* (collection complète) seront envoyés franco, moyennant un supplément de 20 fr. à toute personne qui s'abonnera pour la CINQUIÈME ANNÉE, commençant le 1^{er} janvier, et enverra un mandat de 55 fr.

On s'abonne en adressant un mandat sur la poste, à l'ordre de M. le Directeur de la *Presse Littéraire*, rue Sainte-Anne, 55, à Paris, et aussi par l'entremise des Libraires, des Messageries et des Chemins de fer. (Affranchir.)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

Etude de M^e DUTERME, notaire à Saumur.

A VENDRE

JARDIN ET CAVES,

Situés à Saint-Florent, appartenant à M. Favier.

S'adresser à M. FAVIER, à l'hôtel Saint-Jean, à Saumur.

A VENDRE

La MAISON de feu M. FARDEAU,

Située à Saumur, Grand Rue,

Consistant en salon de compagnie, salle à manger, cuisine, office, chambres à coucher, grenier, servitudes, cour et petit jardin, joignant au nord la maison de M. Daveau-Ecot.

S'adresser à M. GUENOIS, caissier de la Caisse d'épargne, et à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (68)

AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M. Dumont, ph^{en} à Cambrai, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux *Cold-Cream* guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, ETC. — Prix du Pot: 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt: à Saumur, pharmacie de M. Damicourt, place de la Bilange; à Angers, ph^{ie} Mènière. (59)

MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES ET PRATIQUES,

Journal mensuel. — Prix: 4 fr. par an FRANCO. — Troisième année.

Le *Moniteur des Connaissances utiles* peut tenir lieu de Journaux d'Agriculture, d'Horticulture, d'Economie domestique, de Médecine, d'Hygiène, de Photographie, de Sciences et d'Arts.

APERÇU DE QUELQUES-UNS DES ARTICLES PUBLIÉS EN 1854.

Académie des Sciences. — Traité sur les Abeilles, par Debeauvoys. — Par où doit commencer le Cultivateur, par J. Bujault. — Travaux de la Société centrale d'Agriculture, par Payen, de l'Institut. — Alcool de Betteraves. — Arbres dirigés en espaliers. — Greffe en fente; Moyen de rajourner les vieux Arbres fruitiers; la Greffe en couronne; Onguent pour les Coupes des Arbres. — Arbres à fruits. — Traité des Baux à ferme, par le comte de Saint-Marsault. — Bière économique. — Bière à froid. — Bière de ménage. — Bière salubre. — Bois, coloration et conservation. — Boisson de Barruel. — Boisson de la Beauce. — Boisson de Sorgho. — Boisson algérienne. — Boisson de Cassonnade et d'Orge. — Boisson fermentée. — Boisson de Malaga. — Boisson rafraîchissante. — Boisson se rapprochant du Cidre. — Boisson se rapprochant de la Bière. — Boisson de Seigle, d'Orge et d'Avoine. — Boisson à un sou. — Calendrier mensuel du Cultivateur et de l'Irrigateur et de l'Horticulteur. — Traité sur les Champignons de couche. — Cidres. — Electricité dans les Arts, par Dumas, de l'Institut. — Encre inoxydable. — Fromages anglais. — Lune rousse, par François Arago. — Médecine domestique. — Melons, nouvelle culture sous cloches, sur buttes et sur couches, système Loysel. — Merveilles de la Science moderne. — Moyettes, par Payen, de l'Institut. — Pain économique, par Payen, de l'Institut. — Photographie. — Piquette de Pommes et de Poires. — Piquette de Vin. — Pisciculture. — Substances alimentaires. — Rapport de la Commission de la Maladie de la Vigne, adressé à M. le Ministre de l'Agriculture par V^{or} Rendu, inspecteur de l'Agriculture. — Vin d'Aromate. — Vin pur de Betteraves. — Vin de Bouleau. — Vin de Caramel. — Vin de Cerises. — Vin de Coings. — Vins

factices pendant l'hiver. — Vin de Fruiton. — Vin de Gingembre. — Vin de Mûres. — Vin d'Orge. — Vin de pommes de terre. — Vin de Prunes. — Vin de Réglisse. — Vin de Sucre brut. — Vin de Sureau. — Vin acide. — Vin malade. — Traité sur les Vins. — Vinaigre, etc.

APERÇU DE QUELQUES-UNS DES ARTICLES PUBLIÉS EN 1855.

Agriculture: Moyen de reconnaître la falsification des engrais. — Manière d'élever les Volailles. — Ensemencement d'un Champ en Sarrasin et en Colza. — Quelle est la meilleure race bovine? — Moyen facile d'apprendre à distinguer diverses espèces de terrains. — Alcool de Betterave. — Vaches laitières. — Acclimatation d'Animaux. — Législation usuelle. — Fabrication du Fromage. — Vers à soie. — Mémoire sur la Conservation des Bois, par Boucherie. — Horticulture: Planches d'asperges qui durent trente ans. — Voulez-vous que tout l'été votre Jardin soit couvert de Fleurs? semez ceci. — Emploi de la Colle forte comme engrais et pour l'arrosage des Plantes. — Destruction des Fourmis noires et des insectes nuisibles à l'Horticulture. — Arts et procédés pour conserver pendant l'hiver, en pleine terre, les plantes de serre tempérée. — Manuel d'Horticulture des Dames. — Pour avoir des Fleurs dans les appartements pendant l'hiver. — Liste des meilleurs Arbres fruitiers à cultiver en espaliers. — Apiculture. — Pisciculture. — Art d'élever les Sangsues. — Substances alimentaires: la Panification à bon marché. — Hygiène. — Boissons économiques. — Liqueurs. — Bière. — Vinaigre. — Vin. — Recettes de Famille. — Médecine des Familles. — Médecine vétérinaire. — Inventions. — Industrie métallurgique. — Photographie. — Académie des Sciences. — Exposition universelle. — Teinturerie. — Mélanges, etc.

Le *MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES* continuera, pendant l'année 1856, la publication du *Traité complet d'industrie manufacturière*, qui expose les procédés en usage pour préparer les objets nécessaires à la nourriture, au logement, à l'habillement, à l'être de l'homme, d'après les découvertes de FRÉMY, FRANCOEUR, PAYEN, PELOUZE, etc., et des articles sur l'Agriculture, l'Horticulture, les Recettes utiles, les Inventions, etc., etc. — Nous pouvons dire que pas une idée utile ne se produira en France et à l'Étranger sans qu'elle ne soit aussitôt signalée aux lecteurs de notre journal.

Le prix de l'Abonnement pour l'année 1856 est de 4 fr. Comme il ne reste qu'un petit nombre d'exemplaires des années 1854 et 1855, elles se vendent ensemble ou séparément 5 fr. l'année.

On s'abonne, à dater du 1^{er} janvier 1856, en envoyant à l'adresse de M. FAVRE, directeur, un mandat de 4 fr. par la poste, au Bureau, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, 8, Paris. (00)

En vente à la Librairie de M. DUBOSSE, rue Saint-Jean, à Saumur:

VIE DE JEANNE DE LA NOUVE

Fondatrice de l'Hospice de la Providence de Saumur

et de la Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne, Servantes des Pauvres,

PAR M. J.-A. MACÉ,

Aumônier de l'Hospice de la Providence de Saumur.